



Commission du transport en commun

Procès-verbal 6

le mercredi 18 septembre 2019

9 h 30

Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest

Nota : 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par la Commission.

2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par la Commission.

Présents: Président : Conseiller A. Hubley
Vice-président: Conseiller J. Cloutier
Conseillers : R. Brockington, G. Gower, T, Kavanagh,
C. McKenney et T. Tierney
Membre Publiques : A. Carricato, M. Olsen, L. Williams et
S. Wright-Gilbert

Absents: Conseillère J. Sudds (confirmé à l'avance)

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

[Procès-verbal 5, de la réunion de la Commission du transport en commun du mercredi 19 juin 2019](#) a été ADOPTÉE.

PRÉSENTATIONS

SERVICES DES TRANSPORTS

1. PRIX POUR HÉROÏSME

Le président Hubley souhaite la bienvenue aux personnes présentes, puis présente deux Prix pour héroïsme à quatre agents de sécurité spéciaux d'OC Transpo. Il raconte que plus tôt cette année, les agents Gibeault, Panetta et Browne ont assuré la sécurité publique dans des circonstances extraordinaires, soit en désarmant une personne en possession d'une arme dangereuse.

Il raconte aussi un deuxième incident survenu à l'été, durant lequel les agents Gibeault et Faubert ont protégé deux potentielles victimes d'une personne armée d'un couteau et participé à l'arrestation de cette dernière.

Il remet aux agents des certificats pour souligner leurs actes d'héroïsme et les remercie pour leur bravoure, leur bon jugement et les services exceptionnels rendus à la collectivité.

MOMENT DE SILENCE

Avant le début de la réunion, le président Hubley invite tous les participants à observer un moment de silence en ce jour du sixième anniversaire de l'accident d'autobus survenu à Barrhaven en 2013.

POINT SUPPLÉMENTAIRE

SERVICES DES TRANSPORTS – MISE À JOUR VERBALE

COMPTE RENDU VERBAL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LE TRAIN
LÉGER

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

*Ce point a été examiné au début de la réunion,
après la remise des Prix pour héroïsme,
mais avant l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.*

Avant de poursuivre les activités ordinaires de la Commission, le président souligne que la mise en service du nouveau réseau de transport en commun rapide par train léger a eu lieu la fin de semaine dernière, le samedi 14 septembre 2019. Il demande à John Manconi, directeur général des Transports, de présenter à la Commission un compte rendu verbal des activités.

Le vice-président Cloutier propose ensuite la motion suivante visant à ajouter un point à l'ordre du jour :

MOTION N° CTC 06/01

Motion du conseiller J. Cloutier :

Que, conformément au paragraphe 89(3) du *Règlement de procédure* (n° 2019-8), la Commission du transport en commun suspende les *Règles de procédure* pour ajouter à l'ordre du jour de sa réunion d'aujourd'hui un compte rendu verbal du directeur général des Transports sur le train léger.

Que, conformément à l'alinéa 83(4)a) du *Règlement de procédure*, la Commission dispense le personnel de l'obligation de déposer un rapport écrit sur ce compte rendu verbal et cette présentation.

ADOPTÉE

M. Manconi remercie l'équipe de projet, composée de Jocelyn Bégin, gestionnaire et conseillère spéciale du directeur général; Pat Scrimgeour, directeur, Systèmes-clients et Planification du transport en commun; Troy Charter, directeur, Opérations du transport en commun; Jim Hopkins, agent en chef de la sécurité; Kimberley MacEwen, gestionnaire, Services de soutien aux activités; Michael Morgan, directeur, Programme de construction du train léger; et Jim Greer, directeur, Opérations du transport en commun, tous de la Direction générale des transports. Il remercie aussi le personnel d'OC Transpo et de la Direction générale des transports, l'équipe de direction syndicale, les usagers d'OC Transpo, le public et les médias.

Il présente ensuite un diaporama sur le nouveau réseau, le projet d'infrastructure le plus ambitieux de l'histoire de la ville. Il s'agit du réseau de train léger dont le taux d'achalandage est le plus élevé en Amérique du Nord – avec quelque 325 000 déplacements quotidiens – ainsi que de la première conversion d'un réseau de transport en commun rapide par autobus (TCRA) en réseau de train léger au monde. Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal.

Les questions adressées au personnel et les délibérations portent sur les difficultés opérationnelles; les problèmes liés aux circuits d'autobus locaux existants; la sécurité des quais des stations de train léger et la pression causée par l'achalandage élevé; les changements dans les habitudes de circulation; les prochaines modifications du montant minimal de chargement des cartes PRESTO; la logistique opérationnelle des stations de correspondance Tunney's Pasture et Blair; la capacité du réseau de transport en commun et le débit de circulation en période de pointe; les opérations hivernales; la disponibilité de l'information pour les aînés; les données sur l'achalandage, le rendement et la fiabilité du service; l'état d'avancement de l'Étape 2 du projet de train léger; le possible report de la conversion vers la mise en service complète du service de train léger prévue le 6 octobre; l'élimination des circuits express existants; les odeurs dans les stations du train léger; les services de transport en commun de nuit; les heures d'arrêt aux stations; et les fonctions des portes automatiques. Le personnel confirme aussi que tous les quartiers de la ville recevront, par la poste, des renseignements sur la conversion vers le train léger du 6 octobre et les modifications des circuits de transport en commun existants. Au terme des discussions, la Commission PREND ACTE de cette présentation :

MOTION N° CTC 06/02

Motion du conseiller J. Cloutier :

Que la Commission du transport en commun PRENNE ACTE du compte rendu verbal et de la présentation du directeur général des Transports à titre d'information.

ADOPTÉE ET REÇUE

BUREAU DU GREFFIER MUNICIPAL

SERVICES LÉGISLATIFS

2. [RAPPORT DE SITUATION – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET MOTIONS DE LA COMMISSION DU TRANSPORT EN COMMUN POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 9 SEPTEMBRE 2019](#)

ACS2019-OCC-TRA-0001

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que la Commission du transport en commun prenne connaissance du présent rapport.

REÇUE

SERVICES DES FINANCES

SERVICES DES FINANCES MUNICIPALES

3. AJUSTEMENT DU BUDGET DES IMMOBILISATIONS ET CESSATION DE PROJETS – TRANSPORT EN COMMUN

ACS2019-FSD-FIN-0005

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que la Commission du transport en commun recommande au Conseil :

1. d'approuver la clôture des projets d'immobilisation énumérés dans le document 1;
2. d'approuver les ajustements budgétaires décrits dans le document 2;
3. de permettre que les projets mentionnés dans le document 3 qui se qualifient pour une clôture restent ouverts; et
4. d'approuver le remboursement des soldes de financement ou (financement requis) suivants et l'élimination du pouvoir d'endettement, en raison de la clôture des projets et des ajustements budgétaires :
 - a. Fonds de réserve financés: 349 652 \$;
 - b. Pouvoir d'endettement : 141 025 \$.

John Manconi, directeur général des Transports, précise que les montants ci-dessus comprennent les transferts entre les comptes de 6 millions de dollars pour les autobus électriques et le financement complémentaire de 900 000 dollars (total : 1,5 million de dollars) pour le service de réservations en ligne de Para Transpo.

Les recommandations du rapport sont présentées à la Commission et ADOPTÉES telles quelles.

4. [BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET DES IMMOBILISATIONS 2019 – T2](#)
[RAPPORT D'ÉTAPE DU COMMISSION DU TRANSPORT EN COMMUN](#)

ACS2019-FSD-FIN-0006

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que la Commission du transport en commun reçoive le présent rapport à titre d'information.

Les questions des membres adressées au personnel portent sur les coûts en heures supplémentaires qui excéderont les montants prévus au budget en raison du report de la mise en service du train léger; les difficultés rencontrées par la Direction générale des transports pour équilibrer son budget; les déficits prévus; et les demandes de ventilation des pertes financières.

La Commission reçoit ensuite les intervenants du public suivants :

- **M^{me} Sam Boswell**, membre du conseil d'administration du Groupe des usagers de transport en commun d'Ottawa (campagne Para Parity), parle de l'égalité des services pour les usagers de Para Transpo, de l'amélioration du système de réservation en ligne et de la nécessité de mener des consultations publiques auprès des intervenants.
- **M^{me} Kari Glynes Elliott** du Groupe des usagers de transport en commun d'Ottawa (campagne Para Parity) parle de la frustration des usagers de Para Transpo à l'égard du réseau de transport en commun et du fait qu'ils se sentent ignorés. Elle demande de mener une vaste consultation auprès de ces usagers.

- **M^{me} Sally Thomas** exprime son mécontentement vis-à-vis des services de Para Transpo et du fait qu'ils sont actuellement inéquitables envers les usagers. Le président Hubley suggère à M^{me} Thomas de communiquer avec son bureau ou celui du conseiller concerné pour faire le suivi auprès de Para Transpo.
- **M. John Redins** indique qu'il faut améliorer l'affichage dans le réseau de train léger et veiller à ce que la Ville remplisse ses promesses quant à l'amélioration des services de Para Transpo.
- **M. Kyle Humphrey et M^{me} Helene Humphrey** remercient le personnel de Direction générale des transports pour le travail réalisé dans le cadre du projet de train léger et suggèrent d'autres améliorations à apporter.

En réponse à une demande du président relative aux façons dont le public peut donner son avis sur le budget de 2020, Marian Simulik, trésorière municipale et directrice générale des Services organisationnels, indique qu'il existe plusieurs possibilités, dont les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) et le portail Participons Ottawa, sur le site de la Ville (<https://participons.ottawa.ca/budget-provisoire-de-2020>).

- **M. Trevor Haché** remercie les personnes qui ont participé à la création du système de réservations en ligne de Para Transpo et pose des questions relatives au budget et aux problèmes d'accessibilité. M. Manconi indique que le personnel de la Direction générale des transports répondra aux questions de M. Haché.
- **M. Ryan Lythall** souligne que l'expérience des personnes handicapées devrait être identique à celle des autres usagers. Il explique les problèmes de transport qu'elles rencontrent et indique qu'on veut faire en sorte qu'elles bénéficient des services les plus appropriés et les plus fiables, sur lesquels elles peuvent compter.

Le président demande au Bureau du greffier municipal d'envisager d'améliorer le système de microphones de la salle Champlain pour le rendre plus accessible.

La conseillère McKenney informe la Commission que M. Lythall écrit des articles sur les problèmes d'accessibilité pour le journal communautaire *Centretown BUZZ*.

En réponse à une question sur l'engagement de la Direction générale en matière de consultation, M. Manconi réitère les efforts constants déployés par le personnel pour mener des consultations communautaires, et cite des exemples de projets dans le cadre desquels de telles consultations se sont avérées efficaces.

Au terme des discussions, la Commission PREND ACTE du rapport tel quel.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La réunion s'est levée à 11 h 40.

Original signé par :
C. Zwierzchowski

Original signé par :
Conseiller A. Hubley

Coordonnateur de la commission

Président